

AMAP Mont oeuf
Contrat d'engagement pour un panier d'oeufs de ferme saison 2019

Les contractants :

Le présent contrat est passé entre **M. Deturche Jean Paul, agriculteur.**
 Demeurant : **100 le pont d'en haut, 74130 Mont Saxonnex**
 Tel : **04.50.96.96.82 – 06.87.17.01.15.**
 e-mail : **jean-paul.deturche@ac-grenoble.fr**
 désigné(s) ci-dessus le(s) agriculteur(s) d'une part.

& l'adhérent de l'AMAP

M.....
 Demeurant
 Tel :
 e-mail :
 Numéro d'adhésion à l'association Manger Mieux Ici :
 désigné ci-dessus l'adhérent d'autre part.

Contenu du contrat

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement de **paniers d'œufs de ferme** par l'agriculteur dans le respect de la charte d'engagements mutuels signée au préalable par l'adhérent et le producteur.

Termes

• **Calendrier :**

Le présent contrat est élaboré pour une saison de **9 mois** commençant au mois de **février** et finissant au mois de **décembre (cf. calendrier joint)** . Il comprendra **20 distributions**. Les distributions auront lieu **toutes les 2 semaines**.

• **Distribution :**

La distribution pour le présent contrat aura lieu toutes les deux semaines le **mercredi de 18h00 à 19h30 à la mairie de Mieussy**.

• **Composition du panier :**

Le contrat porte sur la distribution bi-hebdomadaire de boîtes de **6 œufs** de fermes à **2,10€** .

Période 1 : 6 février au 5 avril soit 5 distributions 1 seulement	Période 2 : 17 avril au 2 octobre Attention 1 mai soit 13 distributions possibilité de monter à 3 ou 4 boîtes	Période 3 : 16 octobre au 30 octobre soit 2 distributions 1 boîte seulement	Total
1 boîtes x 5 distributions X 2€10 = boîtes x 13 distributions x 2€10 =	1 boîtes x 2 distributions x 2€10 =	

• **Paiement :** Le paiement des paniers du contrat se fera au choix selon deux modalités :

- En **une seule fois** au moment de l'engagement pour la totalité de la saison, **au mois de janvier** pour un montant de euros pour 20 paniers en espèces/par chèque.
- **En trois chèques :**
 le premier débité au mois de **janvier** représente la moitié du coût de la saison soit€,
 le second et le troisième pour les deux quarts restants, soit€ par chèque, ne seront débités respectivement qu'aux mois de et

Quelque soit l'option choisie, tous les chèques doivent être établis en une seule fois au moment de l'engagement et remis à l'agriculteur. **Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de Jean-Paul DETURCHE et datés à la livraison.**

Ce contrat pourra être reconduit de manière tacite d'une saison à l'autre dans le cas où l'adhérent ne modifie pas les termes de son contrat. Il scellera alors son engagement en réglant la totalité des paniers de la nouvelle saison au producteur.

.....
Fait à Mieussy, le
signature de l'adhérent

signature du producteur

Pour M., pour confirmation de son engagement d'achat bimensuel de 1 boîte de 6 œufs (février à début avril puis en octobre), puis boîtes de 6 oeufs de ferme (avril à octobre) distribuées pour 20 distributions soit un montant de : € réglé par en fois.

Fait à Mieussy, le

Vos contacts pour la saison :

Le Producteur :

**M. Deturche Jean Paul- 04.50.96.96.82 – 06.87.17.01.15.
jean-paul.deturche@ac-grenoble.fr**

Le Référent:

Cécile Bellegarde – 06 87 68 32 94

L'association Manger Mieux Ici :

amapmieussy@gmail.com

Fiche transparence – producteur d'oeufs - Jean-paul Deturche

- Origine des animaux

Il y a environ 80 poules.

Les races actuellement présentes sont :

- poules pondeuses rouges
- poules pondeuses noires
- poules Sussex
- poules cendrées.

Les poules sont renouvelées tout les deux ans .

- Conditions de logement

Les poules sont élevées dans un bâtiment de 16 m² (soit 5 poules au m²).

Le bâtiment a un éclairage grâce à un panneau solaire .

Les poules disposent de 20 m de perchoir et de 8 m de pondoir .

Les poules disposent de 1000 m² de parcours divisé en trois parties pour permettre la repousse de l'herbe .

Les oeufs sont ramassés deux fois par jour .

- Alimentation

Les poules sont nourris au blé et au maïs concassé.

L'alimentation est achetée à la ferme du château à St Jeoire .

2 Kg de pondeuse est ajoutée chaque jour (aliment composé de différentes céréales favorisant la ponte).

- Traitements vétérinaires

Les poules sont vaccinées à l'arrivée .

Du vinaigre est ajouté une fois par mois à l'eau de boisson pour servir de vermifuge.